

COMPTE RENDU DU CTL DU 16 DECEMBRE 2011

- Ordre du jour :**
- Plan d'amélioration des conditions de vies au travail :Tableau de bord de veille sociale.
 - Organisation du dialogue de gestion.
 - CHORUS trajectoire.
 - Evocation des dossiers immobiliers en cours.
 - Ponts naturels 2012..
 - Questions diverses.

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, les représentants CGT ont lu la déclaration liminaire suivante :

Les élections professionnelles du 20 octobre dernier ont fait de la CGT la première organisation syndicale du Ministère. Dans notre département, avec 39,46 % des voix au comité technique local, la CGT est également la première organisation syndicale de la DDFIP.

Consciente des attentes ainsi exprimées, la CGT fera tout pour être à la hauteur de la confiance qui lui a été accordée par les agents qui ont massivement participé au scrutin.

Ce «Comité Technique» est convoqué dans la nouvelle configuration issue de ces élections, or aucun règlement intérieur n'a été proposé à l'ordre du jour de cette séance. Les règles de fonctionnement du comité technique ne sont pas connues à cette étape: la délégation CGT considère donc cette réunion comme une réunion informelle.

En l'espace d'une dizaine d'années, plus de 20 000 emplois ont été supprimés au sein de notre Administration dont 2 450 pour l'année 2012

Notre Administration a connu également de profonds bouleversements du fait d'une succession de réformes structurelles et organisationnelles qui se sont empilées. Réorganisations, restructurations, changements de périmètres, ont été menés au pas de charge, sans véritable consultation, sans réflexion, sans bilan contradictoire avec pour seule motivation des considérations politiques. C'est aussi un autre aspect négatif des conditions de travail.

Tous ces choix politiques ont impacté tout ou partie de l'organisation du travail, modifié brutalement les conditions dans lesquelles les personnels exercent leur activité.

Ces bouleversements ont eu pour effet d'accentuer les pressions au travail, du fait notamment :

- de l'augmentation et de la complexité accrue des tâches tout en étant moins nombreux pour les assurer
- de l'absence d'une reconnaissance suffisante du rôle et des responsabilités de l'encadrement faute de formation réduits à une seule retranscription des objectifs chiffrés sans capacités réelles d'animer des équipes, d'exercer son rôle de soutien technique.
- l'omniprésence de la culture de la performance et de résultats : empilements d'indicateurs déconnectés de l'activité réelle des agents, hausse des objectifs.
- d'applications informatiques nouvelles particulièrement inadaptées au travail et souvent inopérantes, telle que Chorus.

Pour la CGT, le résultat de cette politique, c'est que les priorités se bousculent, que les agents sont placés dans des conditions tendues. Ils ont le sentiment d'être pris pour des pions et que les seules préoccupations de la direction sont les tableaux de bord, les organigrammes fonctionnels et autres indicateurs afin d'atteindre ses objectifs sans tenir compte des conditions dans lesquelles les personnels sont obligés d'endurer leurs missions au quotidien.

Tout cela a eu pour effet de déstabiliser les personnels qui ne perçoivent plus la finalité de leur travail, ni le sens de leur métier Par ailleurs l'intensification de la charge de travail rend tout simplement impossible le rendu d'un travail de bonne qualité et aggrave les difficultés et le stress des agents.

La réalité de ce jour pour les agents de Lot et Garonne est la suppression de 12 emplois. Avec tout ce que cela engendre en terme de conditions de travail, de possibilité (ou plutôt désormais d'impossibilité) de mutation.

Dans ce contexte, les agents ne sont pas dupes que les sujets à l'ordre du jour de ce Comité Technique Local constituent une simple opération de communication

Plan d'amélioration des conditions de vies au travail Tableau de bord de veille sociale

Ce document compléterait le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Selon la direction cela permettrait d'avoir une meilleure lecture de l'environnement professionnel des agents.

Pour la CGT, il s'agit d'un document supplémentaire listant les difficultés dans le vécu au quotidien des agents n'amenant aucune réponse quant aux conditions de travail et au manque d'effectif dans nos services.

« Ponts naturels » 2012

La CGT avait demandé la consultation des personnels sur les dates des « ponts naturels ». Chose faite par la direction, lors du mois de décembre. Les agents du département ont donc choisi parmi les 6 possibilités les dates suivantes :

18 mai 2012

24 décembre 2012 / 31 décembre 2012

En fonction des typologies des horaires variables, ces jours seront pris soit sur les jours RTT, soit sur les jours de congés. Une journée sera à décompter en autorisation d'absence exceptionnelle.

Organisation du dialogue de gestion

On pouvait supposer qu'enfin on allait aborder le cœur des préoccupations des agents. Que nenni ... Le document est principalement, voire uniquement orienté sur les objectifs à atteindre. Peu importe les moyens humains, matériels et informatiques mis à disposition. Cela donnera le cap, mais le capitaine qui a mis au point ces objectifs ne cherche pas la qualité du service rendu ou comment aboutir à ces objectifs.

Pour M PELLERIN, les indicateurs doivent être réalistes et réalisables. On ne doit pas être toujours à des niveaux plus élevés. La DG a d'ailleurs accepté des objectifs moins exigeants. L'indicateur ne doit pas cacher le reste. Il refuse la politique de l'objectif et rien que l'objectif. Les esprits doivent évoluer au niveau des unités. La politique des objectifs doit être raisonnée et raisonnable.

La CGT ne cautionne absolument pas cette analyse. Avec une politique d'objectif et de rentabilité, il en va de la conception du service public dans notre administration.

Chaque année les objectifs sont atteints, mais à quel prix ? Certaines missions sont délaissées, les tensions dans les sites et services s'accroissent, les charges de travail quotidiennes s'accumulent. La réponse des dirigeants politiques est toujours la même : suppression d'emplois. Après tout, il y a toujours moins d'agents et pourtant les objectifs sont atteints.

Dossiers immobiliers

CFP TONNEINS

Suite au non renouvellement du bail de la Trésorerie municipale, le regroupement des unités comptables de TONNEINS Mle et du SIE-SIP TONNEINS s'effectuera à partir de la mi-janvier avec la mise en place d'une caisse unique, et d'un accueil commun du public.

C F P MARMANDE

Des crédits de 280 000€ accordés pour enlever les matériaux désamiantés du bâtiment, dans les sols principalement au rez-de-chaussée, l'escalier et au 1^{er} étage.

Ces travaux s'effectueront par phase, sur une période de 12 mois dont 5 mois de travaux après le 1^{er} semestre 2012.

CFP VILLENEUVE SUR LOT

Une enveloppe budgétaire de 650 000€ a été obtenue pour les travaux suivants :

. Destruction d'un transformateur électrique dont l'huile contenait un taux important de PCB. Celui-ci sera remplacé fin janvier.

. Désamiantage de la salle des archives.

. Réaménagement du hall avec la création d'un 4^{ème} guichet.

. Installation de la trésorerie Mle dans la partie « cadastre » et relogement des géomètres au second étage.

. Création d'un trapon pour les transporteurs de fonds avec aménagement d'un accès spécifique.

CITE ADMINISTRATIVE D'AGEN

Désamiantage de la toiture du bâtiment G à partir du 16 janvier jusqu'au x environs du 8 février rendant inaccessible ce bâtiment.

Suite à la question de la CGT, M PELLERIN a confirmé son intention de regrouper les différents sites agenais, à la cité administrative. Toutefois, il a précisé qu'aucun calendrier n'était envisagé.

Dans le cadre des questions diverses, les thèmes suivants ont été abordés par la CGT :

Renouvellement parc imprimantes

La direction a entrepris de remplacer l'ensemble des différentes imprimantes. L'objectif outre financier étant de regrouper les utilisateurs sur une ou deux imprimantes/copieur/scanner.

Toutefois, l'implantation de certaines machine KONICA, ne correspond pas aux besoins des services et à la bonne exécution de nos missions. Cela est constaté à la Trésorerie d'AGEN Mple et MARMANDE Mple.

En effet, il existe deux types de machine avec des capacités totalement différentes. Il semblerait qu'aucune réelle étude de besoins dans les sites et services n'ait été effectuée par la direction.

Entretien

La CGT a demandé si la Direction Régionale de Finances Publiques avait signalé une diminution des heures de ménage attribuées aux entreprises pour certains bâtiments.

En effet, sur le site J BRU, le nombre d'heures a été réduit de 30mn/semaine. Peut-être que d'autres sites sont concernés.

Il s'agit d'un marché régionalisé, mais il semble logique que le département soit informé des décisions impactant l'environnement professionnel des agents.

Délai de route pour les formations

La CGT a interpellé la direction sur la mise en application de la note relative aux délais de route :

art 2 décret 25 août 2000 : « la durée du travail effectif s'entend comme le temps pendant lequel les agents sont à la disposition de leur employeur et doivent se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles. »

Cela implique que le temps de trajet entre le lieu de travail habituel et un autre lieu de travail désigné par l'employeur constitue du temps de travail. Tous les déplacements effectués à la demande de l'administration doivent être pris en compte dans le temps de travail, quelque soit le lieu et le départ fixés par l'ordre de mission (exemple déplacement à Bordeaux pour formation professionnelle).

En clair, lorsque la formation se déroule sur un lieu assez distant, l'administration doit compenser les horaires de l'agent

Des départements ont fait des avancées notables sur la question dont on peut s'inspirer. Bien que cette question ait eu l'air d'agacer certains membres locaux de la direction, la DDFIP Lot et Garonne dit vouloir y réfléchir.

En tout cas, la CGT mettra tout en œuvre pour que le droit soit appliqué !

Siégeaient pour la CGT : P. MOLINIER (SIE Agen) - D.MIDROUET (T. Agen Mle)

Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT ! Alors, je me syndique ...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :



déclare adhérer au Syndicat CGT des Finances Publiques

Signature :

A retourner à la section CGT Finances Publiques 47 à la DDFIP rue des jacobins